# ARRITTI

nu 2762 da u 22 à u 28 di sittembre 2022

56a annata
Prezzu 1,40 €
C.P. 0427 C 82046
ISSN 1262
Dispensé de timbrage
Routage 205
www.arritti.corsica

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU


Droit au logement p. 4

## Le mouvement basque remporte une victoire

# Autonomie et liberté

**Pourquoi le peuple corse a-t-il besoin de son autonomie ? Pour avoir davantage de libertés dans la conduite de ses propres affaires. Pourquoi l'État français y a-t-il intérêt ? Pour en finir avec une bien piètre performance qui lui coûte cher, économiquement et politiquement. À lire p3.**

Comité stratégique sur l'avenir de la Corse p. 5-7

## François Alfonsi nous livre son sentiment

U mundiale di futbol à u Qatar…

## Disgustu

p. 2

L'8 di sittembre hè stata festighjata a Madonna, Regina prutettrice di a Corsica. Era stata una scelta religiosa ma dinù pulìtica à u diciottèsimu per staccassi da a tutela francese. I Corsi èranu attaccati à l'òrdine franciscanu allora chì u reame di Francia era sott'à l'òrdine dumenicanu. Dapoi, ssa scelta hè vultata mumenti pietosi di cumunione trà i Corsi è dinù tradizione perpetuata in tutti i paesi. Hè cusì chì l'innu corsu hè u Diu Vi Salvi Regina*.

## Diu vi salvi Regina

Diu vi salvi Regina
E Madre Universale
Per cui favor si sale
Al Paradisu.

Voi site gioia e risu
Di tutti i scunsulati,
Di tutti i tribulati,
Unica speme.

A voi suspira e geme
Il nostru afflittu core,
In un mar di dulore
E d'amarezza.

Maria, mar di dulcezza
I vostri occhj pietosi,
Materni ed amurosi
A noi volgete.

Noi miseri accugliete
Nel vostru Santu Velu
Il vostru Figliu in Celu
A noi mostrate.

Gradite ed ascoltate,
O Vergine Maria,
Dolce, clemente è pia,
Gli affetti nostri.

Voi dai nemici nostri
A noi date vittoria
E poi l'eterna gloria
In Paradisu. ■

** Scrittu da Francesco de Geronimo in italianu ver di u 1676. Hè statu sceltu innu naziunale à a Cunsulta di Corti di ghjennaghju 1735. Cù u tempu certe parole sò scritte in corsu.*


Arritti

U vostru settimanale hè nant'à internet

www.arritti.corsica


Accapu di a reddazzione

# Disgustu

Chì mondu assurdu hè bruttu... Campemu una èpica minacciosa cù i messagi di perìculu imminente è e chjame à a subrietà ripetute à chì ne vole per via di u riscaldimentu climàticu è di l'impuverimentu di e risorze di a pianetta. In issu cumbugliu angusciosu induve u citatinu hè culpabilizatu è chjamatu à fà sempre di più sforzi per ùn frazà l'energìa per scaldassi o per viaghjà, ci hè un evenimentu chì s'appronta induve à scimizia di l'omi franca tutte e lìmite. A pròssima cuppa di u mondu di u ghjocu à pallò hè una sfida à u sèmplice sumerinu. Sìmbulu di tutte e gabegìe è immuralità, nìchjula di curruzzione, di disprezzu è d'inumanità. Una cuppa di u mondu di ghjocu à pallò hè l'evenimentu spurtivu u più aspettatu è fighjatu di a pianetta. Accade tutti i quattru anni è mubilizèghja decine di millioni d'appassiunati. A cumpetizione è u rimuschju mediàticu hè cusì grande ch'alletta tutti i speculatori è scumettidori di u mondu. S'ellu ci hè un evenimentu chì dà retta à l'adasgiu «u soldu rè», hè questu quì. U Qatar, induv'ellu si passerà quist'annu, ùn hè nè una nazione di pallò, nè un locu chì pudìa accoglie un tal'evenimentu, per vìa di u calore ch'ùn permette micca di ghjucà à u futbol, per vìa di u so alluntanamentu per centunaie di millaie di personi chì s'appròntanu à fà u viaghju, per vìa ch'ellu ùn esistìa nisun infrastrutture per accoglie i scontri internaziunali di ghjocu à pallò, per via di a chjuculezza di u paese induve i stadii quasi quasi s'anu da tuccà, allora chì l'interessu sin'à avà di un tal'evenimentu hè di porghje richezza dinù à u paese accugliente, sparghjendu e squadre è i so *staf* in parechje cità, fendu scopre tutte e so regioni è mudernizendu in u stessu tempu pè a ghjente chì ci càmpanu l'infrastrutture spurtive di u paese. Hè l'interessu spartutu d'un tale evenimentu chì u Qatar ùn hà micca. Eppuru, hè statu sceltu, è l'ingutuppe ch'ellu hà sbursatu ùn si cunnosceranu mai... U soldu sguassa tutte l'assurdità! Ci hè vulsutu custruisce sei stadii novi novi è mette à livellu i dui ch'esistìanu in un spaziu di solu 50 chilòmetri quadrati... stadii ch'ùn ghjoveranu più à nimu passatu u tempu di sta cumpetizione. Ci hè vulsutu ripurtà a cumpetizione à u mese di dicembre (s'hè sempre ghjucata di ghjugnu) da ch'ellu fessi menu caldu. Ci hè dunque vulsutu disturbà tutti i campiunati naziunali di tutti i paesi... È què ùn hè nunda di pettu à u costu umanu di ssu scàndalu tamantu. Ci hè vulsutu à fà travaglià decine di millaie d'operai in cundizioni climàtiche tremende in pienu disertu per custruisce ssi stadii. Parechje millaie sò morti nant'à i cantieri (in 2021 si parlava di più di 6500 morti!). Indiani, pachistanesi, nepallesi pè a maiò parte, pacati una limòsina, trattati cum'è schiavi da ch'ellli travaglièssinu in furia. Ci hè vulsutu climatizà ssi stadii per chì i ghjucatori pòssinu suppurtà u calore... è ancu, si piglierà u rìsicu pè a so salute, fènduli ghjucà in pienu suleoni... Senza parlà di a dittattura di u reame pè e donne o l'omossessuali, minacciendu di priggiò u mìnimu mancamentu à e legge di a *charia*...

I soldi fàcenu perde u cerbellu. Chì stumacheghju! ■

**Fabiana Giovannini.**

Cap'artìculu

Par **François Alfonsi**

# Autonomie et liberté

**Pourquoi le peuple corse a-t-il besoin de son autonomie ?** Pour avoir davantage de libertés dans la conduite de ses propres affaires. Pourquoi l'État français y a-t-il intérêt ? Pour en finir avec une bien piètre performance qui lui coûte cher, économiquement et politiquement.

On connait l'image de la massue incapable d'écraser une mouche. L'outil est puissant, impressionnant même, mais il est incapable d'atteindre son objectif car il est totalement disproportionné pour y parvenir. Le centralisme c'est un peu ça : il demande aux moyens d'un État conçu pour gérer presque 70 millions d'habitants, avec ses procédures et ses proportions, de performer sur un territoire de 350.000 habitants, deux cent fois moins peuplé, et aux caractéristiques culturelles différentes. Le résultat est écrit d'avance : échec assuré ! Surtout quand cette gouvernance s'enferme d'elle-même dans le carcan de l'uniformité jacobine, qui ignore les cultures et les réalités locales, ce qui la condamne à une inefficacité notoire.

Un des paris de l'autonomie est que l'adaptation de la gouvernance au territoire et au groupe humain – le peuple corse – qu'elle gère, apportera des politiques beaucoup plus adaptées, saisissant les opportunités et répondant en temps et heure aux problèmes rencontrés, et donc qu'elle sera beaucoup plus performante.

Un exemple parlant de la paralysie générée par l'absence de pouvoir législatif local peut être illustré par la taxe sur les transports que chacun paye chaque fois qu'il va ou vient de et vers la Corse, en bateau ou en avion. Elle a été rendue possible en 1992, quand a été instauré le statut Joxe, dix ans après le premier statut particulier de 1982. La loi Joxe en fixe le montant : 30 francs. Aussi, trente ans plus tard, son montant est immuable, 4,57 euros. Et qu'en sera-t-il dans 30 ans ? Ce sera encore et toujours 4,57 euros, même si entre-temps l'évolution du coût de la vie aura divisé par six ou sept sa valeur, puisque, au rythme de 7 % par an, qui est la tendance actuelle de l'inflation, toute valeur se divise par deux tous les dix ans. Mais pour modifier ce montant de 30 francs, désormais 4,57 euros, il faut modifier la loi et donc bénéficier d'un pouvoir législatif. On pourrait même imaginer l'appliquer autrement. Certains voudraient favoriser l'aérien par rapport au maritime ? On pourrait alors faire évoluer cette taxe en faisant un mix passagers/véhicules de son montant, la part véhicules ne concernant alors que le maritime. Cela nous est interdit. Certains voudraient qu'elle contribue à l'étalement de la saison ? On pourrait décider de son abattement partiel en dehors de la haute-saison. Cela aussi, c'est impossible. Etc., etc. Bref, vous êtes condamnés à l'immobilisme faute de pouvoir législatif.

Les exemples proposés par l'étude comparative des statuts d'autonomie illustrent aussi le propos.

Par exemple, le 11 février 2022, aux Iles Baléares, le gouvernement régional basé à Palma de Majorca a adopté une loi qui rend impossible durant quatre ans la création de nouveaux hôtels et la commercialisation de nouveaux logements touristiques. Et passé ce délai, les autorités locales de chaque île de l'archipel pourront fixer des quotas. Le but est double : enrayer le développement de l'hébergement AirBnB et pousser l'investissement hôtelier vers une rénovation du parc plutôt qu'à la création de nouvelles unités. Aurions-nous cette liberté en Corse : bien sûr que non. Autre décision rendue possible par les pouvoirs dont bénéficie cette autonomie insulaire dans le cadre de l'État espagnol : l'île de Majorca a limité le nombre de navires de croisière autorisés à y jeter l'ancre. Nombreux ici seraient ceux qui voudraient que la Corse puisse en faire autant ! La Présidente des Baléares, Francina Armengol, défend ces mesures *« tournées vers l'avenir »* en *« misant sur la qualité »* par ces mots : *« il faut penser non seulement aux visiteurs, mais aussi aux habitants, aux travailleurs et au territoire »*.

Ce qui manque à la Corse, en l'absence d'autonomie, c'est la liberté de faire de tels choix. Et l'économie n'est qu'un aspect du problème : culture, environnement, enseignement, fiscalité... ; tous les domaines de compétences sont concernés. ■

«Sò Ella»

# Oda à a donna

**Sò Ella** hè una creazione di u gruppu I Campagnoli. Messa in scena da Maria Anghjula Geronimi, hè un oda à a donna, ciò ch'ella hè, e so bellezze, i so sìntimi, e so lotte, e so suffrenze, è ciò ch'ella porta di forza è determinazione à l'Umanità. L'intìtulu fiara di ssu spetàculu, «sò ella», hè statu scrittu da Ghjàcumu Fusina.
A serata s'annunzia evenimentu, stu 21 di sittembre à u Teatru di Bastia.

**In scena dapoi 33 anni,** u gruppu I Campagnoli sparghje e so creazioni è e so voce à chì ne vole. Natu in San Fiurenzu in u 1989, hà sapiutu rinuvellassi cù e generazioni nove di cantarini è mischiassi cù d'altre creazioni, ripigliendu successi cum'è «Les trois cloches» in umagiu à Edith Piaf *(E trè campane)*, «Mon vieux» di Daniel Guichard *(U mo babbu)*, di manera più recente cù l'amicizia nata cù Pascal Obispo, cantandu cù ellu «Millesime» in u 2018, nant'à a scena di u Telethon.
U gruppu oghje hè cumpostu in giru di Guidu Calvelli, Isabella Gianella à u viulinu, Luigi Crispi (cantu), Alexis Vitello (cantu è ghitara).

**Sò Ella hè un oda** à e donne è e so suffrenze. Trè anni fà in Lìsula, quand'ella hè stata assassinata da u so cumpagnu di vita, Julie Douib, sò stati cummossi I Campagnoli cum'è mondu ghjente in Corsica. Hè nata l'edea d'un spetàculu per rende umagiu à a donna. Accumpagneranu I Campagnoli à longu à ssu spetàculu messu in scena da Maria Anghjula Geronimi, Jean Michel Gianelli (percussioni è accunciamenti), Anne Lise Herrera (viuluncellu), Olivia Savery Sanciu (pianò), Delphine Nafteux (ballu), Antoine Asaro (disegni), Armand Luciani (videò), Anna Rocchi (cantu), Carlotta Rini (cantu), Doria Ousset (cantu) è a partecipazione di u cullegiu di Biguglia «E stelle di Biguglia» rettu da Emmanuelle Marini.
Arritti ne rivenerà à parlà. ■

## I Campagnoli

**E pròssime date**

**26/09 - Bonifaziu**
21h30 - Ghjesgia San Dumènicu
**03/10 - Calvi**
18h30 - Catedrala San Ghjuvan'Battista
**06/10 - Bonifaziu**
19h00 - Ghjesgia Santu Dumènicu
**07/10 - San Fiurenzu**
18h30 - Catedrala di u Nebbiu
**17/10 - Lìsula**
18h30 - Ghjesgia di a Misericordia

**Cuntatti** 07 77 30 30 65

Felì, 7 è 8 d'ottobre

## Un spetaculone in Biguglia!

**Felì serà in cuncertu u 7 è l'8 d'ottobre pròssimu. U Spaziu culturale Carlu Rocchi in Biguglia s'aspetta à campà un spetaculone! Felì serà nant'à a scena cù deci musicanti è choristi per accumpagnalu. Hè a so prima è ùnica data di quist'annu è u spetàculu sarà arrigistratu *in live* per un discu ch'hà da esce in principiu di dicembre.**
**A so vucione ci hà mancatu dapoi a crisa sanitaria è u so ritornu nant'à a scena hè un evenimentu aspettatu. Dapoi u 1981, in u filu di u riacquistu chì l'hà annanatu, Felì, ghjè a voce, a mùsica, a puesìa, cù u munumentu di cultura ch'ellu era Ghjuvan'Tèramu Rocchi ch'hà scrittu tante canzone magnìfiche, Felì ghjè l'amore di a lingua, di a cultura, di a terra, di a lotta landana di u nostru pòpulu. Ghjè a spartera cù l'altri pòpuli, a tramandera pè e nove generazioni, cù u travaglione ch'ellu face cù i zitelli di Scola in Festa! Felì ghjè un imbasciadore di a cultura corsa, una ràbbia nant'à scena, un energìa tamanta, una vuluntà d'esse. Felì ghjè un creatore, un riferimentu è una surgente per tanti è tanti giòvani corsi. S'aspetta ssu mese d'ottobre cù impazienza. Pigliate in fùria e vostre piazze!** ■

**Riservazioni**
**www.biguglia.corsica**

Autunumìa

## Comité stratégique sur l'avenir de la Corse

# « Nous ne sommes plus à cadre constitutionnel constant »

**La seconde réunion du processus pour l'avenir de la Corse,** qui vise à la mise en place d'un statut d'autonomie, s'est tenue place Beauvau ce vendredi 16 septembre 2022 à Paris. Huit rencontres thématiques sont programmées. Celle-ci posait le diagnostic économique, social et institutionnel de la Corse. Un premier rendu de ces échanges sera fait début 2023. François Alfonsi nous livre son sentiment au sortir de cette réunion.

**Vous participez au processus de dialogue engagé avec le gouvernement sur l'avenir de la Corse, faut-il croire en une volonté d'aboutir de sa part ?**

On ne peut préjuger ni du succès, ni de l'échec du processus qui s'ouvre et qui tiendra de nombreuses réunions. La mécanique de l'État français est une mécanique très fermée depuis toujours. Depuis 1981 et le premier statut de la Corse, on sait combien il a été difficile de faire avancer les choses. On se heurte au mur de la Constitution, très difficile à franchir. Justement l'engagement pris par Gérald Darmanin devant nous de faire une réforme constitutionnelle dans les deux ans, et la volonté d'inscrire la Corse dans le cadre de cette réforme est le fait nouveau de ce processus. Nous ne sommes plus à cadre constitutionnel constant et on peut donc espérer avoir des avancées réelles. Nous l'avons encore démontré récemment à la Testa Ventilegna, le problème corse est un problème qui se pose depuis de très nombreuses années et l'État et la Corse doivent trouver un terrain d'entente pour construire un avenir qui permette à la Corse de maîtriser son destin et de s'inscrire dans celui de la Méditerranée.

**Comment s'est passé cette deuxième réunion place Beauvau ?**

Le seul fait que, huit à neuf heures durant, le ministre de l'Intérieur et les principaux fonctionnaires de l'État aient animé l'échange avec la délégation corse est un signe à retenir. Nos interlocuteurs d'aujourd'hui ne prennent pas le dossier corse à la légère comme cela a été malheureusement le cas durant cinq années. Des documents sérieux et instructifs ont été produits et présentés en appui aux thèmes abordés, à savoir la situation économique et sociale de la Corse, et le statut des autonomies insulaires dont bénéficient plusieurs autres îles comparables, Baléares et Canaries dans le cadre de l'Espagne, Sardaigne et Sicile en Italie, Açores au Portugal et Crête en Grèce. Cela permet de rendre très concret et pratique la définition de l'autonomie. Comment les îles ont besoin d'édicter leurs propres lois pour répondre avec efficacité aux difficultés économiques et sociales qui se posent, et combien de ce fait il est naturel, surtout pour une île, de disposer d'un tel statut.
La délégation que nous formions autour du président du Conseil Exécutif a été unanime pour juger que c'était une bonne réunion.

**Le ministre a dit « *la Corse ne coûte pas si cher à la République* »… après des décennies à véhiculer cette fausse idée du côté de Paris, c'est déjà une avancée en soit ?**

Sa remarque a été spontanée quand il a constaté quels étaient les chiffres mis en avant par sa propre administration qui évalue les transferts directs de l'État à 500 M€, et les apports indirects à travers les avantages sur la fiscalité à 360 M€, soit un total largement inférieur à un milliard d'euros, pour un PIB de 10 milliards. La Corse est dans la moyenne des régions françaises, à l'exception bien sûr de l'Île de France qui concentre la plus grande partie de la richesse du pays. Ce constat est effectivement loin des idées reçues régulièrement véhiculées dans les médias.

**Vous avez interpellé le ministre de l'Intérieur avec les quatre autres parlementaires nationalistes corses sur des mesures fiscales urgentes sur la question des carburants et du crédit d'impôt d'investissement corse *(ndlr : lire en p7)*. Est-on rassuré sur ce point ?**

Nous avons, avec les autres parlementaires de Femu a Corsica, tiré une sonnette d'alarme car ces deux dossiers sont très sensibles, et que, malgré les

…

Autunumìa

...

interventions de nos députés au Palais Bourbon, ils n'ont pas été pris en compte. Je pense que le message à leur propos a été reçu désormais, de même que le message plus général que l'on a voulu faire passer en s'appuyant sur ces deux exemples : le dialogue engagé va s'étaler sur plusieurs mois, et il ne pourrait qu'être gravement compromis si, sur chaque dossier qui se présentera durant ce laps de temps, la réponse de l'État devait être systématiquement négative.

**Sommes-nous véritablement en marche vers l'autonomie cette fois-ci ?**

Je pense que cette marche est inéluctable. La seule interrogation c'est : est-ce que le processus actuel permettra d'aller suffisamment loin ? Je pense qu'un demi-siècle d'histoire, et de relations difficiles entre les institutions de la Corse et les gouvernements français successifs, montrent que le *statu quo* est intenable et qu'il faut véritablement ouvrir les portes de l'avenir.

**Le président du Conseil Exécutif de Corse a signé une tribune avec l'ensemble des présidents de régions de France réclamant plus de décentralisation sous le titre « Ensemble élevons la France », votre sentiment ?**

Pour construire le rapport de forces nécessaire avec l'appareil d'État français, qui reste très jacobin et très imprégné du centralisme qui est la clé de la construction française, il faut des forces, des soutiens, des appuis. Je crois que c'est une démarche collective qui va faire bouger les lignes et quand les lignes bougent, chaque territoire ensuite construit sa propre option. L'option de la Corse, c'est l'autonomie, c'est la reconnaissance du peuple corse, c'est la définition d'un avenir conforme à un passé qui a sa réalité culturelle et historique. Chaque territoire agit à partir de lui-même, mais aucun territoire ne pourra avancer si l'ensemble des régions ne sont pas solidaires pour faire bouger les lignes d'un État centraliste extrêmement figé.

**Peut-on imaginer un jour un État français « fédéraliste » ?**

C'est une revendication de la Fédération Régions & Peuples Solidaires que je préside et qui rassemble les partis autonomistes ou indépendantistes d'Alsace, Bretagne, Catalogne, Pays Basque, Occitanie, Corse. C'est une organisation qui a un quart de siècle d'existence et qui porte le message que chaque territoire a sa propre histoire, sa propre culture, et doit donc construire son propre avenir par ses propres moyens d'autonomie.

La France est un pays très isolé dans le cadre institutionnel européen. Tout autour de ses frontières, l'Allemagne, la Belgique, la Suisse, l'Italie, l'Espagne, tous les autres pays ont des cadres beaucoup plus ouverts à la reconnaissance de la diversité des territoires. La France doit évoluer dans ce sens parce que c'est celui de l'avenir, c'est le sens de l'Europe, et cela correspond à l'attente des peuples concernés. Le peuple corse a manifesté sa volonté en votant très massivement, à plusieurs reprises, pour les forces nationalistes. La démocratie est la boussole de l'Europe, et elle doit permettre de faire évoluer les choses dans le sens de la volonté des peuples qui sont fédérés dans le cadre de l'Union européenne. ■

## U parè di Gilles Simeoni, presidente di u Cunsigliu esecutivu

« Je pense que les bases d'un travail commun fructueux dès les prochaines semaines sont aujourd'hui posées… Nous attendons des signes concrets. Il y a des signes politiques : on a évoqué entre autres la perspective de libération d'Alain Ferrandi et Pierre Alessandri, on a évoqué la justice et la vérité dans l'affaire Yvan Colonna… Nous voulons avancer de façon progressive, et nous demandons des signes, je le répète, des avancées concrètes, y compris à droit constant, en matière de crédit d'impôt, de loi sur le pouvoir d'achat, d'indemnité de transports, et cela va se faire dans les toutes prochaines semaines, à travers une série de réunions. Et puis, à côté de ça, nous allons continuer à parler des grands problèmes de la Corse, des infrastructures, du transfert de fiscalité, d'objectifs partagés. Le processus est désormais pleinement engagé. J'ai confiance… Nous avons confiance dans la force et la pertinence de nos arguments, de notre vision, de notre idéal. Nous sommes dans un processus qui a vocation à être historique. Nous sommes porteurs, depuis des décennies, d'une idée pour laquelle des générations d'hommes et de femmes se sont battus. » ■

## È ciò ch'ellu dice Gérald Darmanin, ministru di l'Internu

«Je suis prêt à tout mettre sur la table. J'attends d'avoir la démonstration qu'il faudrait changer le statut de la collectivité pour être efficace sur telle ou telle politique... Je suis aussi très intéressé de voir le consensus qui arrive à se bâtir sur les constats... Après, c'est dans les solutions qu'il peut évidemment y avoir des différences... On peut penser qu'en janvier-février prochains, la première étape sera présentée...
La Corse ne coûte pas cher à la République. La Corse, ce sont des travailleurs, dans des conditions d'insularité très difficiles, et je veux dire que l'état français a la chance d'avoir la Corse, qui n'est pas du tout un poids pour l'économie française, comme on peut l'entendre parfois. C'est un *a priori* qui blesse les Corses, et qui n'est pas la vérité...
Il faut revoir les dispositifs fiscaux. Il y a onze dispositifs fiscaux aujourd'hui en Corse, il y en a qui marchent bien, et d'autres qui marchent moins bien. Il faut sans doute les adapter. Il faut aussi connaître les filières que l'on veut pousser... Est-ce que [les élus corses] veulent de l'agriculture bio, est-ce qu'ils veulent faire du recyclage, est-ce qu'ils veulent faire des nouvelles technologies ? Ensuite on pourra imaginer des écoles, des formations, un accompagnement fiscal et des subventions, mais il faut d'abord savoir quels sont les objectifs... Il faut voir la Corse à trente ans. Il faut des routes supplémentaires, il faut peut-être des lignes ferroviaires, il faut peut-être de grandes infrastructures pour l'eau, il y a beaucoup de questions autour des déchets... Il faut donner l'autonomie énergétique, et l'économie alimentaire à la Corse. Ce n'est pas normal que quand on a la culture agricole de la Corse on importe la quasi-intégralité de ses produits... La difficulté, c'est que les Corses sont en difficulté sociale aujourd'hui, qu'ils demandent des réponses rapides, sur le prix de l'essence, sur le pouvoir d'achat, et nous on doit aussi travailler pour les vingt ans qui viennent... J'ai demandé à Gilles Simeoni de m'adresser le projet économique dont il rêve, dont il a besoin, dont il pense que c'est nécessaire pour la Corse, on va le challenger, et puis on y mettra les moyens fiscaux, budgétaires, normatifs, pour pouvoir rendre la Corse plus autonome, sur de nombreux plans... On peut très bien être autonomes et totalement Français, tout en faisant part d'une certaine différenciation. Mais le gouvernement de la République, et moi-même, je le répète, ne sommes pas favorables à l'autonomie par principe. Je suis pour que l'on écoute la demande d'une collectivité dont la majorité a été réélue deux fois sur un programme clair qui était l'autonomie, et moi je suis un démocrate et j'écoute ces demandes, trois députés sur quatre viennent de la famille nationaliste, autonomiste, mais je sais très bien que les Corses sont éminemment Français». ■

# A chjama di i parlamentari di a Corsica

**À a vigilia di a seconda riunione trà a Corsica è Parigi,** i cinque parlamentarii naziunalisti Anu puntellatu omancu dui sughjetti d'urgenza annant'à a quistione ecunòmica ch'era unu di i tema forti di sta riunione, è chì palesa u fossu trà ciò ch'ellu dice è ciò ch'ellu face u Statu francese. Eccu quì ssu cumunicatu. U ministru s'hè ingaghjatu à risponde à u più in fùria. Aspettemu...

«Alors que nous entrons en phase concrète de discussions sur le modèle économique et social souhaitable pour la Corse dans le cadre du processus politique enclenché avec le Ministre de l'intérieur Gérald Darmanin, deux dossiers de portée économique relatent un fossé important entre les discours et la volonté affichée d'une part, et les actes de portée législative et règlementaire d'autre part.

**Sur le sujet des carburants d'abord,** nous avons d'ores et déjà constaté en séance publique au Palais Bourbon que le Gouvernement n'avait pas suivi les propositions d'amendements des parlementaires insulaires aux projets de loi relatif au pouvoir d'achat. Pour rappel, ces derniers visaient à consolider une «prime carburant» au bénéfice des travailleurs corses, en complément de la première remise conjoncturelle de l'État de 30 centimes afin de réduire jusqu'à la fin d'année le différentiel de prix entre l'île et le continent français.
Malgré nos avertissements réitérés, le Gouvernement a préféré choisir une mesure conjoncturelle générale, inadaptée à la Corse, celle d'une remise complémentaire de 20 centimes d'euros d'abord, puis de 10 centimes au 1er novembre, négociée de gré à gré avec le groupe Total à l'échelle français.

...

Autunumìa

De gauche à droite : Jean Félix Acquaviva, Michel Castellani et Paul André Colombani, députés de la Corse, Paulu Santu Parigi, sénateur de la Corse, et François Alfonsi, député européen.

...

Or, cette négociation de gré à gré avec un seul groupe en capacité économique de réaliser ce petit effort, suivi ensuite par le groupe VITO lui-même en capacité de le faire, constitue une grave distorsion de concurrence, contribuant à mettre à genoux des groupes indépendants de petite ou taille moyenne dans les territoires, dont le groupe Ferrandi en Corse, avec le risque encouru de suppression des 150 emplois.
Si l'effet prix à la baisse conjoncturelle permet aux Corses de faire face à l'inflation de manière temporaire, jusqu'à la fin d'année, on peut craindre que cette mesure renforce la situation d'oligopole dans la distribution des carburants dès le début d'année 2023 par la disparition programmée du plus petit groupe, insulaire de surcroît, et un redémarrage à la hausse des prix et aucune solution structurelle apportée pour les réguler, telle que demandée, pourtant, par la Collectivité de Corse et les parlementaires que nous sommes.

**On ne peut accepter cette situation.** Faute d'avoir écouté et suivi nos recommandations en juillet dernier, le Gouvernement doit empêcher la disparition du groupe Ferrandi et mettre enfin sur la table les conclusions de l'Autorité de la Concurrence pour aboutir à un transfert de compétences permettant à la Collectivité de Corse de pouvoir réguler les prix. Ce transfert doit être accompagné d'une fiscalité incitative pour annihiler les surcoûts objectifs liés à l'insularité.

**Un deuxième sujet, plus sectoriel,** est l'application du crédit d'impôt investissement Corse (CIIC), prolongé jusqu'en 2023 grâce à notre action au Parlement.
À titre d'exemple, en ce qui concerne les dépenses de travaux de rénovation des hôtels insulaires éligibles au CIIC, l'État a réduit sensiblement la possibilité d'obtenir le crédit d'impôt dans le cadre des dépenses engagées à partir de 2021 à cause d'une interprétation très restrictive de la notion d'« investissement initial », issue du droit communautaire et intégrée dans le BOFIP (Bulletin Officiel des Finances Publiques) du 25 Août 2021. Cette restriction apparait d'autant plus surprenante et injuste qu'une adaptation plus souple était admise depuis 20 ans.
Cette nouvelle lecture frappe de plein fouet l'hôtellerie insulaire, essentiellement de dimension familiale, favorisant indirectement le rachat des établissements dans la mesure où le crédit d'impôt sur les travaux de rénovation serait octroyé, en cas de cession de l'établissement.
*De facto,* un grand groupe rachetant un hôtel familial en Corse se verrait octroyer une prime de rentabilité. Le risque d'effet d'aubaine est grand.
Si le droit communautaire est clair en matière « d'investissement initial », on ne peut que s'interroger sur le changement de fusil d'épaule sans transition annoncée aux opérateurs d'une année sur l'autre. Cette situation démontre que la seule façon d'admettre pour la commission européenne des crédits d'impôts d'investissement dans la durée est la reconnaissance constitutionnelle d'un statut d'Autonomie pour la Corse afin de garantir une adaptation des aides d'État au territoire, conformément à l'arrêt de la cour de justice européenne de 2006 relatif à la situation des Açores par rapport au Portugal.
Si nous avons œuvré pour mettre un terme au détournement du crédit d'impôt investissement utilisé pour l'acquisition de « meublés de tourisme » vers des opérations de spéculation immobilière et de résidentialisation (les meublés de tourisme réellement professionnels assimilables à des résidences hôtelières restent bien entendu éligibles), nous combattons politiquement toute opération visant à altérer les actions d'investissement de l'hôtellerie familiale insulaire professionnelle, porteuse de retombées économiques et d'emplois, pouvant les amener à l'obligation de vente à des grands groupes..
Ces décalages entre la situation vécue et l'entame du dialogue doivent être rapidement résolus.

**Nous poserons ces questions urgentes** de manière prioritaire sur la table demain à Beauvau.
En espérant que des réponses opérationnelles seront apportées, on ne peut raisonnablement penser que l'on puisse aller plus loin sur la question de la fiscalité, notamment du statut fiscal et social pour la Corse, si, au pied du mur, l'État n'apporte pas de perspectives immédiates sur ces sujets sensibles.
Par ailleurs, nous prenons dès ce jour contact avec les socioprofessionnels et acteurs concernés, en relation avec la Collectivité de Corse, son assemblée et le conseil exécutif, pour envisager les modalités d'initiatives communes face à ce constat s'il venait à perdurer. » ■

**Jean-Félix Acquaviva,**
**Michel Castellani,**
**Paul-André Colombani,**
**deputati di a Corsica**
**Paulu Santu Parigi,**
**senatore di u Cismonte**
**François Alfonsi,**
**deputatu aurupeu**

ABBUNAMENTU

ARRITTI
5 Bd H. de Montera • 20200 BASTIA
✆ 09 65 32 16 90 - Fax : 04 95 31 64 90
arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica

**Vogliu un abbunamentu di :**
❒ 55 € UN ANNU/UN AN ❒ 34€ SEI MESI/SIX MOIS ❒ 82 € U STRANIERU/ÉTRANGER

Casata è Nome (nom et prénom)
Indirizzu (adresse)
Mail è telefonu (e-mail et téléphone)

# Bill Graham si n'hè andatu

Nous venons d'apprendre la triste nouvelle de la disparition de notre ami Bill Graham, par un message de son fils nous disant: *« quelques jours auparavant nous avons beaucoup parlé de Pigna et de la Corse qu'il espérait visiter cet automne. Il était le plus heureux quand il nageait à Algajola, lisait l'histoire à la Casa Zia Carulina et se promenait dans les montagnes. Fédéraliste au Canada, autonomiste en Corse comme il aimait à le dire. »*

Bill et son épouse Cathy avaient, voilà plus de cinquante ans, pris possession du très beau palazzu di Zia Carulina qui, après avoir été perdu au poker par son dernier héritier, était passé de main en main d'un philosophe parisien amateur de LSD à un décorateur niçois et mondain, qui ni l'un ni l'autre n'avaient compris et aimé ce splendide témoin de l'architecture balanine ni ce village. Avec l'aide de deux autres couples amis, ils entreprirent une restauration exemplaire, et s'étaient tellement intégrés à la vie culturelle et sociale du village qu'on a pu voir, au soir de certaines fêtes à l'occasion du festival, Bill lui-même participer en tant qu'acteur. Nommé par acclamation président des « amis de Festivoce », généreux mécène, son discours annuel d'inauguration était toujours un feu d'artifice d'humour, de gentillesse et de culture !

Grand amateur d'art, d'histoire et de politique, il était très attentif à la situation de la Corse, à tel point qu'il nous raconta en confidence qu'il conseilla un jour au Premier Ministre canadien, agacé par les prétentions de la France à vouloir s'immiscer dans la question du Québec, de menacer de poser publiquement la question de la Corse en retour. Bill en riait encore de bon cœur, en disant: *« il n'en n'a plus été question ! »*

À toute sa famille et à tous ceux qui l'aiment, l'équipe de Festivoce adresse ses plus amicales condoléances. ■

**Toni Casalonga**
**Président du CNCM Voce**

## Umagiu di u Primu Ministru canadianu

Le Premier Ministre Justin Trudeau a fait le 10 août la déclaration suivante concernant le décès de l'honorable Bill Graham: « C'est avec tristesse que j'ai appris le décès de William 'Bill' Graham. Il était un avocat, un universitaire et un philanthrope accompli, ainsi qu'un ancien ministre fédéral et chef de l'opposition officielle.

M. Graham a consacré sa vie à servir les autres et son pays. Fervent défenseur du bilinguisme et du multiculturalisme, du logement abordable et des droits des personnes LGBTQ2, M. Graham a eu un impact considérable sur la vie des Torontois et de tous les Canadiens.

Durant ses études, M. Graham a fièrement servi dans la Réserve navale de la Marine royale canadienne au grade d'enseigne de vaisseau de 1re classe. Après avoir obtenu son doctorat en droit de l'Université de Paris, il a exercé le droit et enseigné dans différentes universités. Avant d'entreprendre un long mandat comme député et représentant des gens de Toronto, il était l'un des plus grands experts canadiens en droit international et en droit commercial international. Il aimait Toronto et prenait le temps de parler avec les gens qui y habitaient. En fait, on pouvait souvent le voir se déplacer à vélo pour rencontrer ses électeurs.

En tant que parlementaire, M. Graham s'est vu confier d'importants postes au sein du Conseil des ministres. À titre de ministre des Affaires étrangères puis de ministre de la Défense nationale, il a dirigé la politique étrangère et de défense du Canada pendant la période de turbulence qui a suivi les attentats du 11 septembre 2001. On se souviendra de lui comme d'un négociateur hors pair et d'un homme d'État compétent qui a partagé son amour du Canada avec le monde entier.

Après s'être retiré de la politique, M. Graham a occupé diverses fonctions importantes, notamment comme président du conseil d'administration du Conseil atlantique du Canada (aujourd'hui le Conseil canadien de l'OTAN), coprésident du conseil d'administration du Conseil international du Canada, colonel honoraire des Governor General's Horse Guards et chancelier du Collège Trinity de l'Université de Toronto. Il a également fondé, financé et présidé le conseil d'administration du Bill Graham Centre for Contemporary and International History de l'Université de Toronto.

Ses nombreuses réalisations lui ont valu des doctorats honorifiques de diverses universités ainsi que le titre d'Officier de l'Ordre du Canada. Anciennement président de l'Alliance française de Toronto, il s'est démarqué par ses contributions à l'avancement de la langue française et a reçu plusieurs reconnaissances importantes, dont les titres de Chevalier de la Légion d'honneur (France) et de Chevalier de l'Ordre de la Pléiade (Organisation internationale de la francophonie).

Au nom du gouvernement du Canada, Sophie et moi offrons nos condoléances à la famille, aux amis et aux collègues de M. Graham. Voué au service à la population, M. Graham était un dirigeant chevronné et un spécialiste réputé dans son domaine. Ses réalisations, son dévouement et ses services demeureront une source d'inspiration pour les Canadiens. » ■

Alloghju

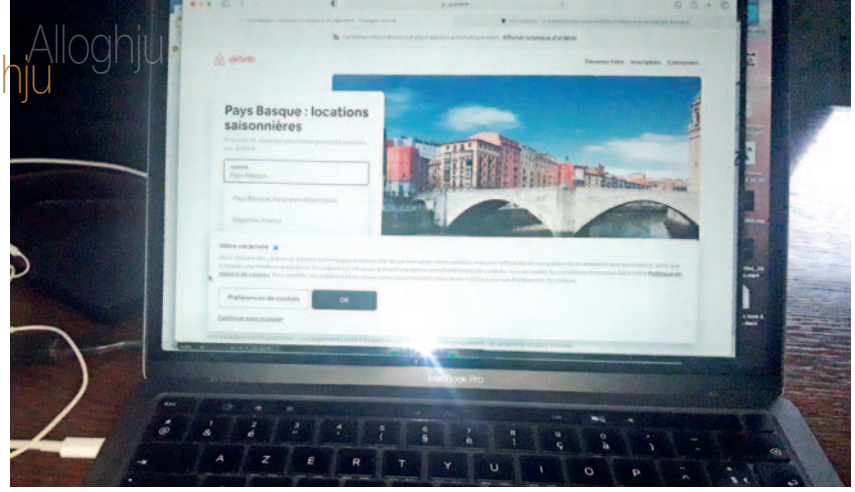


Droit au logement

# Le mouvement basque remporte une victoire

**Bonne nouvelle pour Iparralde (Pays Basque nord),** le Tribunal administratif de Pau vient de donner droit à la volonté de l'ensemble des élus de la Communauté d'Agglomération du Pays Basque de freiner le phénomène AirBnB qui empêche les Basques, particulièrement les jeunes ou le citoyen moyen, a fortiori les personnes en situation de précarité, de pouvoir se loger.

Comme en Corse, en Bretagne, en Savoie, en Provence et toutes les régions aux paysages attractifs et qui défendent une identité, le Pays Basque souffre des phénomènes de spéculation foncière et immobilière qui confisquent le droit à se loger. Dans l'attente d'arracher un statut de résident, et pour faire face au poids notamment du tourisme AirBnB, les élus basques usent d'ingéniosité pour protéger leur population. Une plateforme *« Se loger au pays - Herrian bizi »* s'est constituée, d'autres organisations comme Alda (qui défend les droits et les aspirations des personnes et milieux populaires) ont été particulièrement actifs sur le terrain. Manifestations, occupations de logements AirBnB, pétitions... Épousant cette volonté populaire, la Communauté d'Agglomération du Pays Basque (CAPB) a pris une délibération le 5 mars dernier, pour faire en sorte de freiner la multiplication des résidences secondaires et du phénomène AirBnB, par une mesure dite *« de compensation »* sur les 24 communes de sa zone tendue. Cette mesure consiste, chaque fois qu'un logement est transformé en meublé de tourisme, à devoir produire un nouveau logement de surface équivalente et dans la même commune pour la location à l'année.

Cela devrait permettre de libérer 11.000 logements pour les populations permanentes. De plus en protégeant le parc locatif à l'année, et en récupérant un grand nombre de logements perdus, cela empêche d'avoir à artificialiser de nouveaux sols dans une région qui doit aussi protéger son environnement.

L'État, par la voie du préfet, avait immédiatement attaqué cette délibération dont l'exécution avait été suspendue. Qu'à cela ne tienne, la CAPB a attaqué cette décision devant le Tribunal Administratif de Pau et vient de remporter une victoire : ce vendredi 16 septembre 2022, le Tribunal administratif a levé la suspension de l'exécution de cette délibération.

*« Alda se réjouit de cette décision et du camouflet qu'elle suppose à l'égard des divers lobbies et multi-propriétaires, qui aidés par l'avocat d'Airbnb, avaient multiplié les recours contre ce règlement pourtant voté par la quasi-unanimité des conseillers communautaires du Pays Basque (...) Plus que jamais face à la crise du logement et à la spéculation immobilière, le volontarisme politique et l'intérêt général doivent s'imposer face à la loi toute puissante et destructrice du marché, et de l'argent roi ».*

La suspension étant levée, le règlement du 5 mars 2022 est désormais juridiquement validé, et rentrera en vigueur au 1er mars 2023. Il y aura certes d'autres recours, mais c'est une belle victoire. *« Le vote du 5 mars 2022 a stoppé net l'hémorragie du parc résidentiel privé vampirisé par les airbnb permanents »* commente encore Alda. *« Il dissuade aujourd'hui les investisseurs financiers et prêts bancaires qui attendront de connaître l'issue finale des procédures judiciaires actuelles avant d'acheter des logements habités à l'année pour les transformer en meublés de tourisme ».*

La lutte paie ! Bravo les Basques ! ■

**Fabiana Giovannini.**

**SCI SORELLA**
**SOCIETE CIVILE AU CAPITAL DE 1 000 EUROS**
**SIEGE SOCIAL : GURGAZZO, SANTA MANZA**
**20169 BONIFACIO**
**521 874 602 RCS AJACCIO**

Aux termes d'une délibération en date du 14 mars 2022, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérante Madame Carole DE LA FOATA, demeurant à Gurgazo, Santa Manza, 20169 Bonifacio, pour une durée illimitée à compter du 1er mars 2022. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio.

**Pour avis, La Gérance**

---

**SCMC**
**SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE**
**AU CAPITAL DE 1 000 EUROS**
**SIEGE SOCIAL : LIEUDIT MUSELLA**
**20169 BONIFACIO**
**819 697 590 RCS AJACCIO**

Aux termes d'une délibération en date du 14 mars 2022, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérante Madame Carole DE LA FOATA, demeurant à Gurgazo, Santa Manza, 20169 Bonifacio, pour une durée illimitée à compter du 1er mars 2022. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio.

**Pour avis, La Gérance**

---

**M.C.S.C.**
**SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE**
**AU CAPITAL DE 1 000 EUROS**
**SIÈGE SOCIAL : GURGAZO, SANTA MANZA**
**20169 BONIFACIO**
**885 182 477 RCS AJACCIO**

Aux termes d'une délibération en date du 14 mars 2022, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérante Madame Carole DE LA FOATA, demeurant à Gurgazo, Santa Manza, 20169 Bonifacio, pour une durée illimitée à compter du 1er mars 2022. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio.

**Pour avis, La Gérance**

---

**COMMUNE DE CASTIFAO**
**Mise en vente bien communaux**

- Bâtiment cadastré E585 pour un prix de 10 000 euros lieu-dit Piazza-Felice.
- Bâtiment cadastré E740 pour un prix de 15 000 euros lieu-dit Pietrera.
- Bâtiment cadastré E574 pour un prix de 12 000 euros lieu-dit Piazza-Felice.
- Casetta mitoyenne cadastré C242 pour un prix de 3 000 euros lieu-dit Piana.

**Les critères d'attribution sont les suivants :**
- Attache avec le village.
- Résidence principale.
- Travaux engagés et terminés dans les 2 ans après signature de la vente.
- Attestation de liquidité ou de prêt bancaire pour l'opération.
- Famille.
- Primo Accédant.
- Interdiction de location du bien sur une durée de 10 ans.

Cette publication fera l'objet d'une durée affichage 1 mois à compter du 20/09/2022 sur la vitrine de la mairie, par voie de presse, site internet et réseaux sociaux de la commune.

---

**MKINFLU**
**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**
**AU CAPITAL DE 1 000 EUROS**
**SIEGE SOCIAL : POLE DE SUARTELLO II, ROUTE DE MEZZAVIA, 20090 AJACCIO**
**901035089 RCS AJACCIO**

Aux termes d'une délibération en date du 26 août 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

**Pour avis, Le Président**

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**
**SIVU DE LINGUIZZETTA**

**1. Collectivité passant le Marché :** SIVU de Linguizzetta
Mairie annexe de Bravone - 20230 LINGUIZZETTA
Téléphone : 04 95 38 90 10
Courriel : sivu.linguizzetta@orange.fr
Profil acheteur : www.e-marchespublics.com
Personne responsable du Marché : Monsieur le Président du SIVU de Linguizzetta
**2. Objet du Marché** : Réseaux d'eau potable : réhabilitation des réseaux de distribution suite à l'actualisation du schéma directeur.
Classification CPV : 45232100-3 - Ouvrages annexes pour canalisations d'eau.
Classification CPV : 45232150-8 -Travaux relatifs aux conduites en eau potable.
Classification CPV : 45262522-6 - Travaux de maçonnerie.
**3. Procédure de passation du Marché :** Procédure adaptée en application de l'Ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la commande publique et du Décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la commande publique.
**4. Date limite de réception des offres :** le 10/10/2022 à 10h00.
**5. Délai de validité des offres :** 120 jours.
**6. Modalités d'obtention du dossier :** Les dossiers de consultation pourront être demandés et retirés gratuitement auprès du Maître d'œuvre à l'adresse indiquée au paragraphe 9 ci-dessous ou téléchargés sur le site du profil acheteur du Maître de l'Ouvrage indiqué au paragraphe 1 ci-dessus.
**7. Justifications obligatoires à produire quant aux qualités et capacités des candidats :** Le dossier comprendra obligatoirement, y compris pour chacun des cotraitants ou sous-traitants éventuels, les déclarations, certificats et attestations suivantes prévus par le Décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la commande publique :
• Lettre de candidature (DC1 ou forme libre).
• Déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier (DC2 ou forme libre) :
a) Qu'il satisfait aux obligations fiscales et sociales (imprimés datés de moins de 3 mois) ;
b) Justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du Code de la commande publique et notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail.
• Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat (DC2 ou forme libre).
• Le ou les renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat (DC2 ou forme libre) :
• déclaration indiquant les effectifs du candidat, l'importance et les qualifications du personnel d'exécution et d'encadrement (DC2 ou forme libre) ;
• déclaration concernant le chiffre d'affaires annuel global et le chiffre d'affaires concernant les travaux réalisés au cours des trois derniers exercices (DC2 ou forme libre) ;
• liste des principales références des travaux équivalents réalisés au cours des cinq dernières années, indiquant notamment le montant, la date et le destinataire, chacune des références, pour être prise en compte, devra faire l'objet de la fourniture d'un certificat de capacité ;
• certificats de qualification professionnelle apportant la preuve que le candidat a compétence à réaliser la prestation demandée ;
• liste détaillée spécifique du personnel spécialisé dans le domaine de la réalisation de réseaux d'eau potable.
**8. Critères de choix et de classement des offres :** Pour le choix de l'offre la mieux disante, les critères suivants, affectés du coefficient d'importance entre parenthèses, seront retenus :
1/ La valeur technique de l'offre (60 %) ;
2/ Le prix des prestations (30 %) ;
3/ Les délais de réalisation des travaux (10 %).
**9. Renseignements complémentaires :** Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus :
- auprès de Monsieur le Président du SIVU de Linguizzetta à l'adresse indiquée au paragraphe 1 ci-dessus ;
- auprès du Maître d'œuvre : Bureau d'Etudes Insulaire (B.E.I.), Monsieur David ROSSO - Résidence Matunera - Casatorra - 20620 BIGUGLIA - Téléphone : 04 95 30 78 99 - Courriel : contact@beicorse.com.
**10. Instance chargée des procédures de recours :**
Tribunal Administratif de Bastia - Villa Montepiano - 20407 BASTIA CEDEX - Téléphone : 04 95 32 88 66 - Télécopie : 04 95 32 88 55
Voies de recours : voir les Articles L551-1 et suivants du code de justice administrative
**11. Date d'envoi du présent avis à la publication chargée de l'insertion :** 19/09/2022

**Le Président, Jean-Sauveur SANTINI.**

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE : MAX SIMEONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF : FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE : MARC BATTISTINI • RÉDACTION : 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 09 65 32 16 90 - TÉL./FAX 04 95 31 64 90 • ARRITTI2@WANADOO.FR • RÉALISATION GRAPHIQUE : VANINA BELLINI CUMUNICAZIONE 06 23 29 46 63 • IMPRIMEUR : STAMPERIA SAMMARCELLI - BIGUGLIA 04 95 30 01 80 • WWW.ARRITTI.CORSICA • CP 0427C82046 • ISSN 1262

**AVIS**

Il est fait mention de la cessation d'activité au 01/10/2022 de la SAS Epicerie fine chez Pierre Francois, au capital de 1.000 €, Siège social : rond-point de Ceppe, 20620 Biguglia - RCS Bastia 898 907 720.

**Pour avis.**

# U pettirossu di Zì Ghjuliu

Zì Ghjuliu era, da mani à sera, in quidda vigna com'eddu facìa u babbu. U pezzu si chjamava *Vigna bianca.*
Incù a so camisgia turchina, sempri listessa, l'omu putava, maghjincava, è cunturrava in a sirata incù qualchi fichi o qualchi pràsculi da no.
È vindimiàvani cun eddu i nosci parenti è amichi.
À meziornu, parechji volti, zì Ghjuliu spuntinava sopr'à locu, sott'à quidda grossa leccia incù una vasca accantu.
È c'era sempri, quand'eddu manghjava, stu pettirossu chì vinìa à pigliassi qualchi pistìcciuli. Pà zì Ghjuliu, st'aceddu era u so amicu.
*- A vedi,* mi dicìa, *aghju sempri u me pettirossu accant'à mè.*
Quandu zìu hè mortu, u cimiteriu ùn era tantu luntanu. Falata ch'edda era a cascia, emu vistu stu pettirossu chì hà fattu un ghjiru sopr'à a tomba di u so amicu, è si n'hè andatu. ■
**Carulu Guglielmi.**

# Gina

## Nàscita

Hè nata Gina Noella Nicolai ! Hè a prima figliola di i nostri amichi Carole Chiorboli è Jean Félix Nicolai. A ciuccia hè nata u 13 di sittembre 2022 in Bastia, pisava 4,030 chilò è misurava 52 centimetri ! Longa, bella è felice vita à a sta principessa ch'illumineghja a vita di duie famiglie ! Felicitazioni à i parenti, i caccari, è tutti quelli chè si rallègranu ! ■

# ARRITTI

## Dapoi 1966

settimanale naziunalistu corsu

**S'abonner à ARRITTI, c'est rester en lien avec l'actualité de l'île.**
C'est contribuer aux avancées du peuple corse et à promouvoir la liberté d'expression dans un monde où la presse libre se débat dans les difficultés.

**Lighjite ARRITTI.** Infurmàtevi nant'à analisi nustrale è attualità aurupea ch'ùn si tròvanu nant'à l'altri mèdia.

Chaque semaine, recevez chez vous toute l'actualité de la Corse et d'ailleurs.

## Abbunamentu

ARRITTI

**Pigliu** un abbunamentu d'un annu à ARRITTI per 55 €

- ❒ Eccu u mo sceccu di 55 € à l'ordine d'ARRITTI.
- ❒ Eccu un sustegnu in più di .....€

Casata, Nome (nom, prénom) : .....

Indirizzu (adresse) : .....

.....

Telèfonu (téléphone) : .....

Mel : .....

À compléter et à renvoyer à : Arritti - 5 bd Hyacinthe de Montera - 20200 Bastia
Cuntattu : 06 33 28 62 95 - arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica